

Fiche d'action / Projet

B 5.2 - MOVINGS ALPS ANNIVIERS - e-ANNIVIERS

Contexte :

- L'utilisation des NTIC pour le e-government offre de nombreuses possibilités d'information, de communication et de transaction entre les communes et les citoyens.
- La Fondation Movings Alps soutient la revitalisation de l'économie dans les régions périphériques afin d'offrir aux jeunes générations un avenir riche en perspectives.
La population anniviarde n'augmente plus, le nombre d'enfants diminue (CO réduction de 315 à 290 élèves). C'est l'arrivée de forains âgés ou de personnes sans enfant qui évitent une diminution de la population.
- L'exode des jeunes résulte aussi des choix professionnels. La tendance vers les formations supérieures (80 % collègue - hautes écoles) qui ne trouvent ensuite pas d'emploi dans la vallée. Les métiers manuels sont abandonnés alors que de nombreuses places d'apprentissage sont disponibles.
- La création d'activités professionnelles en relation avec les "nouveaux besoins" des touristes (tourisme doux, environnement de qualité, etc.) peut motiver à demeurer dans la vallée. L'atelier du futur (2001) propose quelques actions notamment la création d'un pôle environnement.

Objectifs :

- Maintenir l'attractivité d'Anniviers comme lieu de vie.

Movings Alps

- Les populations locales valorisent leur culture et leurs valeurs en assumant un rôle actif de promotion et d'encouragement des possibilités de travail innovatrices par le biais d'initiatives de formation.

e-anniviers

- L'utilisation des NTIC favorise la collaboration intercommunale, tout en assurant le maintien de l'identité locale pour les citoyens

Actions :

- **Projet Movings Alps**
Redéfinir les processus administratifs dans le contexte des NTIC
Définir les prestations à mettre en priorité sur internet dans un contexte de collaboration intercommunale
Assurer la compatibilité avec le système mis en place au niveau de la Confédération et des cantons.
- **Projet e-Anniviers avec HEVs (Biznet)**
Etudier comment utiliser les NTIC dans des collaborations intercommunales :
 1. Garantir une répartition équitable des activités administratives, en centralisant des prestations spécialisées dans des endroits différents.
 2. Permettre l'accès aux prestations en ligne à n'importe quel citoyen d'une région, quelque soit le moment et l'endroit.
- **Elaborer et mettre en place un concept unique de e-government commun pour un ensemble des communes**

Rôle de la région			
Initiative	Respons.	Coordin.	Appui
X			X
			X
		X	

Evaluation :

-
-

Réalisé	En cours	Echec